

## Le Conseil en bref du 20 mai 2019

### Espace de glisse universelle, validation du PRO

Par délibération du 8 avril 2019, le conseil municipal a validé la phase avant-projet de l'Espace de Glisse Universelle à proximité des équipements sportifs du bourg d'Hillion selon le positionnement suivant :



Le tracé de Glisse Universelle sera de forme rectangulaire avec un périmètre d'environ 44 mètres de long sur 26 mètres de large. Les abords seront également traités pour faire cheminer et accueillir les accompagnateurs, puis installer du mobilier.

### Aménagement d'un jardin pédagogique thérapeutique et sensoriel, validation du PRO

Un comité de pilotage, composé de représentants des écoles, de l'EHPAD, de la MAS des Sorbiers et de professionnels du bien-être, a été créé et s'est réuni à plusieurs reprises depuis le mois de février. Sur la base des premiers échanges et de pistes d'aménagements et d'équipements, une visite de deux jardins a été organisée au mois d'avril pour échanger avec les gestionnaires de ces espaces et étudier les opportunités offertes d'activités et d'animation.

Fort de ce travail, un plan a été présenté le 29 avril au comité de pilotage.

Le site se répartirait en 5 zones :

- Un espace forme avec des agrès thérapeutiques,
- Un espace expérimentation pour des activités, de la pédagogie autour de la nature et de l'alimentation,
- Un espace central avec des gradins de faible hauteur,
- Une zone de pâture pour les moutons,
- Un espace ludique et sensoriel

Le site sera agrémenté de mobiliers adaptés.

## **Groupe scolaire, validation de l'APD et demande de subvention au titre du contrat de ruralité**

Le projet a été retravaillé afin de tenir compte d'opportunités de compacité, d'évolution future et de consommation énergétique moindre sur toute la durée de vie de ce futur bâtiment. Ainsi, un nouvel avant-projet a été demandé à la maîtrise d'œuvre par la commune d'Hillion et son assistant à maîtrise d'ouvrage afin de prendre en compte les éléments suivants :

- Souhait d'avoir une réhabilitation complète du bâtiment existant en plus des surfaces nouvellement créées et de ne pas se contenter d'une extension permettant le regroupement des élèves de l'école maternelle. Le nouveau projet permet ainsi de créer des classes élémentaires avec une surface adaptée aux usages d'aujourd'hui et d'optimiser les usages des surfaces sous utilisées dans le bâtiment actuel,
- Souhait de ne pas hypothéquer une future extension d'une ou deux classes si les effectifs scolaires évoluent dans les décennies à venir. Le premier projet, contigu à la parcelle voisine, ne permettait pas cette évolution,
- Souhait d'une simplification de la volumétrie générale du bâtiment afin de réduire les opérations d'intervention et de maintenance,
- Souhait d'un meilleur positionnement du bureau de direction et de la salle des enseignants par rapport à l'entrée de l'école et du préau de la cour,
- Souhait d'une diminution de la hauteur de plafond afin de gagner en surface de volume chauffé.

Ce projet présente une réflexion plus aboutie en matière de coût global. En effet, l'optimisation des surfaces et l'intervention énergétique sur la partie ancienne permettront de disposer demain d'un bâtiment présentant des coûts de fonctionnement nettement diminués.

Le bâtiment actuel de l'école élémentaire représente une superficie d'environ 750 mètres carrés et celui de l'école maternelle une superficie d'environ 600 mètres carrés. Le projet présenté représente une superficie de 1 058 mètres carrés.

## **Syndicat départemental d'énergie, travaux d'éclairage public**

### **Travaux d'aménagement à la zone des Grands Champs, attribution du marché**

La commune a lancé le marché de travaux concernant l'aménagement de cheminements piéton intégrant notamment une traversée piétonne de la RD 786 au niveau du giratoire des Grands Champs.

Le programme d'aménagement de cheminement intègre :

- Le réaménagement du chemin piéton au départ de l'Impasse du Château Rouge à rejoindre le trottoir de la RD 786,
- La traversée piétonne de la RD 786 à rejoindre la Zone d'Activités des Grands Champs.

Les objectifs recherchés pour ce projet d'aménagement visent, notamment, la sécurisation des piétons tout en apaisant la circulation.

L'offre de l'entreprise EIFFAGE a été retenue pour un montant de 37 413,00 euros HT.

## **Opération Journée citoyenne, liste des ateliers**

Rendez-vous incontournable des habitants de la Presqu'île d'Hillion, la quatrième journée citoyenne s'est déroulée le samedi 25 mai 2019. Cette journée nous implique tous, pour améliorer ensemble notre cadre de vie et nos espaces publics. Hillion a été une des premières communes bretonnes à la mettre en place et aujourd'hui de nombreuses autres communes de l'Agglomération l'ont rejointe. L'objectif de la journée citoyenne est toujours le même : vivre les uns avec les autres et non pas les uns à côté des autres, améliorer son cadre de vie par des projets choisis ensemble.

La journée citoyenne ne se résume pas à des petits travaux, c'est aussi et surtout une possibilité de se rencontrer, d'échanger, de partager des compétences, de transmettre et fédérer... sans aucune barrière culturelle ou générationnelle. Le tout dans un esprit positif.

## BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL AUX ATELIERS de la Journée Citoyenne DU 25 MAI 2019

Nom - Prénom :

Coordonnées téléphone :

E-mail :

Nombre d'enfants:

Nombre de Repas:

Cochez les cases souhaitées en indiquant la priorité. Exemple : 1, 2 ou 3

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> <b>1 - ANIMATION (Rire et Faire Rire) et REPORTAGE</b> référents : Katel Gouessant / Xavier Tréhorel   | <input type="checkbox"/> <b>17 - LES PONTS NEUFS</b> : réalisation d'un banc maçonné à la fontaine ROCABOIS, nettoyage & entretien autour du viaduc / référent : Norbert Leroy  |
| <input type="checkbox"/> <b>2 - BANC</b> : réfection & installation des bancs (ferme des Marais, rue du Clos Guéguen) / référent : Sébastien Guinard                          | <input type="checkbox"/> <b>18 - MAS DES SORBIERS</b> : travaux divers d'entretien et fabrication de crêpes / référent : Nadège Tréhorel / Adeline Jouan  |
| <input type="checkbox"/> <b>3 - BOURBOUTEL</b> : réfection de la croix Abbé Méheust / référent : Daniel Botrel  | <input type="checkbox"/> <b>19 - MINQUIERS</b> : peinture et décoration d'un mur / référent : Pascal Chaumont   |
| <input type="checkbox"/> <b>4 - CARIEX BELVÈRE</b> : aménagement du belvédère et d'une table de pique-nique / référents : Bernard Cabaret / Thierry Lallée / Yvonnick Campion | <input type="checkbox"/> <b>20 - OMNISPORTS</b> : peinture du mur arrière de la salle omnisports / référent : Claude Boinet   |
| <input type="checkbox"/> <b>5 - CARIEX FONTAINE</b> : pose d'un banc maçonné et embellissement / référent : Albert Camplon  | <input type="checkbox"/> <b>21 - PLAGES</b> : randonnée nettoyage des plages référent : Claudie Collet  |
| <input type="checkbox"/> <b>6 - CENDRIERS</b> : fabrication de 10 cendriers à placer en extérieur dans les lieux publics / référent : Loïc Penault                            | <input type="checkbox"/> <b>22 - POINTE DU GROUIN</b> : réparation de la lisse et installation d'un banc / référent : Jean-François Garault   |
| <input type="checkbox"/> <b>7 - CIMETIÈRES</b> : Nettoyage des zones difficiles à désherber / référent : Colette Lorant   | <input type="checkbox"/> <b>23 - PONT DERLANDE</b> : réfection d'un pont piétonnier sur le ruisseau Saint-Jean / référent : Pierre-Yves Lorant  |
| <input type="checkbox"/> <b>8 - CME</b> : fleurissement bourgs et nettoyage des chemins référents : William Macé / Sarah Fleury   | <input type="checkbox"/> <b>24 - PONT RUE DU HOULET</b> : décapage et peinture des rambardes du pont / référent : Serge Hamon   |
| <input type="checkbox"/> <b>9 - ÉGLISE DE ST-RENÉ</b> : nettoyage espaces verts autour de l'église / référents : Louis Boillet  | <input type="checkbox"/> <b>25 - PROMENADE DES AÎNÉS</b> : référent : Annie Guennou   |
| <input type="checkbox"/> <b>10 - EHPAD</b> : fleurissement du moulin de granit récemment installé / référent : Monique Remond   | <input type="checkbox"/> <b>26 - RABINE</b> : peinture d'un transformateur EDF référent : Morin Loïc  |
| <input type="checkbox"/> <b>11 - FONTAINE DE TUAL</b> : entretien du chemin des lavandières et poursuite des travaux / référent : Raymond Couvé                               | <input type="checkbox"/> <b>27 - RESTAURATION</b> : préparation du repas référents : Christine Heurtel / Michel Devrand   |
| <input type="checkbox"/> <b>12 - FONTAINES</b> : Berlinguet (Ville Fini), Pierre Blanche et Pièce Poulain, réfection et entretien / référent : Vincent Rebours                | <input type="checkbox"/> <b>28 - SAINT-GUIMOND</b> : réfection des marches, installation d'un banc en gabions, installation d'une lisse de protection, installation d'un banc rue de la Source / référent : Loïc Briand |
| <input type="checkbox"/> <b>13 - FOOT</b> : Pose bardage au fond des tribunes référent : Yvon Paupardin   | <input type="checkbox"/> <b>29 - TONNELLE VALLÉE DU CRÉ</b> : installation de la deuxième tonnelle / référent : Jean Guernion   |
| <input type="checkbox"/> <b>14 - HIST. &amp; PATRIMOINE</b> : nettoyage et mise en valeur d'un ancien abri douanier à la Grandville référent : Alain Lafrogne                 | <input type="checkbox"/> <b>30 - VERGER DU CRÉ</b> : embellissement du verger / référents : Anne-Gaëlle Depagne / Serge Botrel  |
| <input type="checkbox"/> <b>15 - HOULET / GRÈVES</b> : installation d'un ensemble de pique-nique / référent : Pierre Bron   | <input type="checkbox"/> <b>31 - VTT</b> : réalisation d'une barrière et d'un escalier / référent : Eric Le Pennec  |
| <input type="checkbox"/> <b>16 - LERMOT</b> : installation d'un ensemble de pique-nique / référent : Didier Lebras  |   |

Des cakes sucrés/salés à partager seront appréciés lors des moments de convivialité.  
N'hésitez pas à faire participer vos voisins !  
N'oubliez pas de ramener vos T-shirts de la journée citoyenne de l'an passé.



## **Fête du sport, demande de subvention auprès du Centre national pour le développement du sport**

La fête du sport aura lieu cette année le dimanche 23 juin, il est proposé de lier sportivement les deux bourgs d'Hillion et de Saint-René en créant une liaison douce entre les deux bourgs par une piste cyclable et il est souhaité initier lors de la fête du sport, l'ensemble de la population à ce projet afin qu'il soit largement partagé : femmes et hommes, personnes en situation de handicap, jeunes, seniors...

Ce projet a pour objectif de s'inscrire dans le développement durable et le respect de l'environnement, de sensibiliser les usagers au bienfait de la pratique des activités physiques et sportives. Un circuit liant les deux bourgs permettra d'éviter la création de lignes supplémentaires de bus.

Lors de cette fête du sport, il est projeté de laisser les usagers prendre possession de la voie communale, le dimanche 23 juin de 9h à 13h, sur une longueur de 4 kilomètres par la marche, la trottinette, le VTT, la course à pieds ou tout autre moyen de mobilité douce.

Un tournoi de foot devrait être organisé sur le terrain multisports, ainsi qu'un concours de boules visant ainsi à créer un lien intergénérationnel. Il est également souhaité la mise en place des portes ouvertes et des animations sur les terrains de foot, la carrière du Cré (VTT), la salle omnisports (Badminton), le Dojo (judo), les jeux de boules (Association des aînés) avec le soutien notamment des associations, du conseil municipal enfants et des bénévoles.

Dans le cadre de cette journée, ouverte au plus grand nombre, l'objectif est de mettre le sport à l'honneur en favorisant le partage et les rencontres intergénérationnelles.

## **Convention d'occupation du logement situé 1 Rue des Écoles**

Suite à la rénovation du logement, il est proposé de le mettre en location par le biais d'une convention d'occupation précaire d'une durée de 6 mois renouvelable pour un logement d'urgence ou pour une durée d'une semaine pour une location saisonnière.

Le logement étant actuellement libre de toute occupation, il est mis en location pour la somme :

- de 400 euros mensuels dans le cadre d'un logement d'urgence,
- de 400 euros hebdomadaires dans le cadre d'une location saisonnière.

## **État des emprunts garantis**

Le montant des annuités des emprunts garantis (76 180.81 €) et de la dette communale (505 423.57 €) ne doit pas excéder 50% des recettes réelles de fonctionnement (4 110 923 €) du même exercice. Pour l'année 2019, ce ratio passe à 14.15 %.